

TEM IMMOBILIER

HONORAIRES

TRANSACTION SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE

Honoraires TTC (TVA 20% incluse) à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le type de mandat.

- Prix de 0 à 150 000€	forfait 8000 €TTC
- De 150 001 € à 200 000 €	4,5%
- De 200 001 € à 250 000 €	5%
- De 250 001 € à 350 000 €	4,5%
- Supérieur à 350 001 €	4,5%

MISE EN LOCATION

Honoraires à la charge du locataire et du bailleur

- Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 € TTC par m² (jusqu'à 10 € TTC par m² en zone tendue).**
- Réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC par m²**